



Groupement des sociétés locales Peseux
Corcelles 14
2034 Peseux
[**gslpeseux@gmail.com**](mailto:gslpeseux@gmail.com)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GSLP
Le 15 février 2023

ORDRE DU JOUR

1. Liste de présence
2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 30.03.2022
3. Rapport du président
4. Présentation des autorités en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale et du service des sports de la ville.
5. Rapport du caissier
6. Rapport des vérificateurs de compte
7. Admissions, démissions
8. Nomination du président
9. Nomination du comité
10. Nomination des vérificateurs de compte
11. Cotisation des membres 2023
12. Manifestations diverses
13. Divers

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée dans la petite salle située sous l'église catholique de Peseux, rue Ernest Roulet 13.

LISTE DES PRÉSENCES

ÉTAIENT PRÉSENTS

L'amicale des sapeurs-pompiers
Le Badminton-Club de Peseux
La Bandelle
L'Éducation Physique féminine
Le FC Peseux-Comète
Fédération suisse des amis de la nature
La Gym de Peseux
Peseux en Mieux (PEM)
Rail club Neuchâtel
Scout saint-Louis
Société de musique l'écho du vignoble

EXCUSÉS

Les accordéonistes de la côte
Association Théâtre M. Harry
Darts club
Le Judo Club de la Côte

ABSENTS

Amicale des anciens de l'état major de la protection civile
Club de tennis de table la côte
Hot club Neuchâtel-Peseux
Ski club la Côte-Peseux
Le Tir Sportif
Tennis club peseux

LE COMITÉ

Président : Patrick L'Éplattenier - présent
Vice-président : Laurent Pasinato - excusé
Secrétaire : Thierry Müller - présent
Caissier : Roger Poirier - présent
Assesseur : Sandra Ducommun - présente
Assesseur : Sébastien Brunet - présent

M Patrick L'Éplattenier, président du GSLP prend la parole pour ouvrir la séance, souhaitant la bienvenue aux autorités et aux membres présents.

- 1/ Liste de présence, voir ci-dessus
- 2/ Approbation du P.V. de l'A.G. du 30.03.2022, pas de commentaires, avec remerciements à son auteur.
- 3/ Rapport annuel du président :

Mesdames et Messieurs les membres du GSLP, Messieurs les représentants des autorités communales, représentés par Monsieur Ghirardi chef de service du département de la cohésion sociale (qui arrivera avec un peu de retard), et de Monsieur Patrick Pollicino responsable du service des sports de la ville. Comme vous le constatez, nous avons tenu parole en donnant suite à nos discussions lors de l'AG de l'an dernier.

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre confiance durant cette année 2022. Cette dernière a permis une reprise des activités après 2 années difficiles pour tous.

Le comité s'est attelé à finaliser l'installation du matériel lourd mis en location, tels que tables et bancs, frigos, stands et romaines dans le local mis à notre disposition par la ville à Corcelles sur le parking souterrain, à proximité de la salle de spectacle de Corcelles.

La fête nationale a été organisée par le GSLP avec l'aide des services de la Ville. Elle s'est déroulée au collège des Coteaux dans une version allégée par rapport à celles du passé. Cela a permis aux sociétés locales impliquées dans le montage, la soirée et le démontage de gagner quelques sous. La météo était agréable et nous avons tous été très contents de nous revoir sans masques et sans peurs. La fête nationale cette année, et probablement les suivantes, se passera sur le parking de la maison de commune, cela facilitera la logistique et l'endroit semble mieux adapté aux rassemblements.

Le 6 décembre, le GSLP a participé à l'organisation du St-Nicolas, aidé cette année par l'amicale des sapeurs pompiers, le Judo club et Philippe Andréoni pour la soupe aux pois. Cette manifestation par tradition se réalise avec la commission SCL 21 et toujours en collaboration avec la ville par certains soutiens logistiques et sa précieuse aide financière.

L'ambiance et la fréquentation était très bonne. Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidé pour ces manifestations malgré les difficultés liées à leur nouvelle organisation.

Le comité s'est réuni relativement souvent pour la mise en place des manifestations sus-mentionnées et pour valider le mode de travail avec la ville, avec qui nous devons l'admettre, restent productives malgré le fait que nous avons dû trouver un mode de fonctionnement différent du passé.

Le comité a vu le départ du caissier Sandro Marulli, que je remercie vivement pour son investissement auprès du GSLP, lorsqu'il a dû reprendre les comptes des mains de Roger Poirier, qui devenant conseiller communal en 2016 a dû quitter le comité du GSLP afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Roger n'ayant plus aucune fonction politique a été d'accord de reprendre la trésorerie du GSLP au pied levé cet été. C'était une excellente nouvelle pour le comité. Et je tiens à le remercier à deux titres : pour son

investissement personnel au sein du comité et pour la rapidité avec laquelle il a repris la comptabilité.

Peu après le départ de Sandro, Anastasia Marulli a, elle aussi, manifesté son désir de quitter le comité. Je la remercie aussi vivement et je repense aux manifestations où elle m'a épaulé avec beaucoup de fougue. Ce départ a pu être compensé par l'arrivée de Sébastien Brunet qui avait approché le comité depuis quelques temps pour manifester son envie de faire quelque chose pour Peseux. Enfin pour en finir avec les mutations dans le comité, Thierry, secrétaire et ami, m'a appris que dans son projet de retraite, son épouse et lui ont décidé de quitter le pays. Il quittera ses fonctions auprès du GSLP en avril. Cette décision m'attriste car nous avons beaucoup travaillé ensemble avec beaucoup de motivation. Je comprends leurs décisions et leurs souhaite une très belle retraite au chaud. Sandra est d'accord de reprendre le secrétariat. Sandra et Thierry travailleront ensemble au début pour que tout se passe en douceur.

Les défis du GSLP sont conséquents, le comité a besoin de s'étoffer. Merci de vous annoncer si l'un de vous ou l'un de vos membres serait intéressé à intégrer le comité. Il y a certes un peu de travail et d'investissement personnel mais l'ambiance est détendue et agréable.

Même si le temps des voeux de bonne année est passé, je me permets de vous souhaiter à vous toutes et vous tous ainsi qu'aux sociétés locales que vous représentez, une excellente année 2023.

Je laisse à présent la parole à Monsieur Patrick Pollicino pour qu'il puisse vous expliquer brièvement comment son service s'interface avec les sociétés locales sportives au sein de la nouvelle commune de Neuchâtel. Nous vous encourageons de profiter de l'occasion pour nouer des contacts avec lui et son service lors de l'apéro que nous aurons tous ensemble après l'assemblée. Monsieur Ghirardi qui est notre répondant auprès du département de la cohésion sociale de la ville, qu'il dirige avec brio, prendra la parole tout à la fin de la séance.

La parole à M. Pollicino, dont nous résumons ici les propos :

4/ Présentation du responsable du service des sports de la ville de Neuchâtel : M. Patrick Pollicino.

Le secrétaire mentionne ci-dessous ce qu'il a noté, pour plus de précision, il est recommandé d'aller voir sur le site de la ville ou de prendre contact avec le service des sports.

Le service des sports de la ville compte 44 postes équivalents à plein temps. Il est organisé en plusieurs offices tels que :

- Piscines
- Terrains de sports et stades
- Patinoires incluant le syndicat intercommunal avec Milvignes, St-Blaise et Hauterive.
- Promotions et manifestations.

Le financement est à la hauteur de 12 millions avec environ 8 millions de charges excédentaires.

Des questions sont posées :

- Qu'advient-il des salles Multisport triples qui étaient prévues avant la fusion ?
La réponse est que malheureusement, bien que le besoin est prouvé, les finances

de la nouvelle commune de Neuchâtel ne le permettent pas. Il faut donc attendre !

- Quel est la relation de la ville par rapport à l'anneau d'athlétisme de Colombier ? La réponse est que la ville est membre du syndicat et donc contributeur à raison de 200'000 francs. Milvignes est chargée de la gestion du syndicat.
- La gestion des salles de gym et de la salle de gym de la salle de spectacle est sous la juridiction du service des sports.
- A qui s'adresser pour l'attribution des salles : Il faut contacter le service des sports.

Le président remercie M. Pollicino pour sa présence, sa disponibilité et pour les réponses concrètes aux questions posées par les membres du GSLP.
Il propose de poursuivre avec l'ordre du jour.

5/ Rapport du caissier, par Roger Poirier trésorier du GSLP

Roger Poirier lit le rapport du caissier.

Rapport du caissier du G.S.L.P pour les exercices 2022

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de caissier du GSLP je vous présente le bilan de 2022.

Les cotisations : toutes les sociétés n'ont pas payé leur cotisation soit : Le Théâtre M. Harry, le Hot Club, et le Ski Club La Côte. ceci malgré plusieurs relances de notre secrétaire. Le problème sont les changements d'adresses qui ne sont pas communiquées par l'intermédiaire du mail du GSLP.

Le comité va statuer sur la suite à donner.

Les locations sont reparties à la hausse à la suite de la fin du Covid, et de la fin de la vaisselle jetable.

La vente de café suit la même courbe que la location de matériel.

Le 1^{er} août a un solde positif qui est dû au système de répartition des paiements entre la Ville et le GSLP. Je m'explique : nous payons certains postes et la ville d'autres. Ensuite nous faisons une rencontre et nous répartissons les frais, les infrastructures sont en principe payées par la Ville et la nourriture par le GSLP. Ce qui fait que, après décompte nous nous trouvons avec un solde positif qui servira pour l'année prochaine. Les quatre sociétés qui ont travaillé ont reçu la somme globale de 1830.- frs. Le budget de fonctionnement est d'environ 12'000.- frs.

Saint-Nicolas : le solde positif provient du même problème que pour le la fête du premier août. Les deux sociétés ont touché la somme de 544.- frs.

Le budget est de 1500.- frs

Téléthon : c'est la même problématique, l'argent en trop sera versée au Téléthon. La GSLP dans le cadre du Téléthon fait simplement office de banquier.

Les divers sont :

- Des nettoyages.
- Les responsables du matériel reçoivent 15% sur la location du matériel.
- Heures de nettoyage sont les heures passées à nettoyer le matériel de location.
- Frais bancaires...
- Achat de café ...
- Frais matériels : c'est le petit matériel pour les nettoyages et l'entretien.

Les assurances concernent notre matériel entreposé dans les locaux à Corcelles et dans la salle de gym à Peseux.

Mat. de bureau, ce sont les licences informatiques et un repas du comité lors du nettoyage annuel.

Assemblée générale, les frais pour ce soir, location de la salle et verre de l'amitié.

Frais et charges administratives, dédommagement du secrétaire et du caissier, souper du comité 470.-, SUISA licence musique, Frais BCN.

Dépenses non budgétées, Achat de plat inox pour le service du 1^{er} août, divers matériel pour le 1^{er} août, SCAV service de la consommation, licence de vente. Le compte est en négatif car les remboursements sont supérieurs aux dépenses.

St. Nicolas, le compte est en négatif car les remboursements sont supérieurs aux dépenses.

Pour conclure nous avons :

En entrée : 5253.50 frs

En dépense : 2573.85

Ce qui nous donne un bénéfice de 2679.85 frs

La fortune au 31.12.2022 est de 5054.60.- frs composée de la caisse du responsable matériel, du caissier et des actifs transitoires.

Caisse RP 427.35.-frs

Caisse resp. mat 158.50.-frs

Bilan ci-dessous :

GSLP Bilan 2022

(du 01.2022 au 31.12.2022)

	Entrées	Sorties
6000 Cotisations	800.00	
6024 Locations	2273.30	
6025 Ventes de café	674.80	
6200 1er Août	550.00	
6201 Saint-Nicolas	296.40	
6202 Téléthon	601.00	
6031 Divers	58.00	
4050 Responsables mat		341.05
4060 Heures de nettoyages		263.30
4200 Frais bancaires		4.00
4250 Achats de café		317.25
4350 Frais matériels		272.70
4400 Assurances		513.00
4710 Mat. de bureau		268.95
4750		46.85
4790 Frais, charges administratives		1001.55
4900 Dépenses non budgétées		-202.70
4915 St-Nicolas		-252.10
Totaux	5253.50	2573.85
	Perte / Profit	<u>2679.65</u>

Fortune au 31.12.2022

Avoir en liquidités	586.85	
Avoir en banque	3090.70	
Actifs transitoire	1377.05	
Total de la fortune	5054.60	07.02.2023

Pas de questions, donc la parole est donnée aux vérificateurs des comptes

6/ Vérificateurs de comptes

Ci-dessous le rapport des vérificateurs des comptes du GSLP Peseux

Groupement des sociétés locales

2034 Peseux

En notre qualité de vérificateurs des comptes du GSLP, nous nous sommes rendus chez le caissier Roger Poirier en date du 07.02.2023 pour contrôler les livres de comptes.

Nous avons procédé par ^{pointage} sondage dans les différents comptes et nous n'avons trouvé aucune anomalie. Les pièces sont toutes présentes.

Nous ne pouvons que demander à l'assemblée de valider les comptes et de remercier le caissier pour le travail rendu.

Ainsi fait à Peseux le 07.02.2023.

Pour l'Amicale des sapeurs-pompiers

Michel Jeanmaire



Pour Société de musique l'Echo du Vignoble

Isabelle Paroz



Suit le vote demandant décharge au caissier et au comité. La décharge est validée à l'unanimité. Le président remercie le caissier et les sociétés chargées de vérifier les comptes pour leur travail minutieux.

7/ Admissions et démissions

Aucune demande d'admission

Il y a malheureusement eu la démission du cercle des Fribourgeois qui cesse ses activités en tant qu'association.

Le comité regrette ce départ et espère que d'autres sociétés locales pourront rejoindre le GSLP à l'avenir.

8/ Nomination du président. (toutes les 2 années)

Il est de coutume de faire au moins 2 ans à la présidence.

De facto M. L'Éplatténier élu lors l'AG de 2019 n'est plus président, raison pour laquelle M. Brunet s'adresse à l'assemblée pour savoir s'il y a une personne intéressée

pour reprendre la présidence. Après un silence, M. L'Éplattien se porte candidat à sa succession. C'est par acclamation qu'il est reconduit pour deux années dans son rôle de président.

Ainsi réélu, M. L'Éplattien poursuit l'ordre du jour.

9/ Nomination du comité du GSLP

Le comité en place reste à savoir :

Président : Mr Patrick L'Éplattien, ancien

Secrétaire puis à partir de mars assesseur : Mr Thierry Müller, ancien

Caissier : Mr Roger Poirier, ancien et nouveau

Vice-président : Mr Laurent Pasinato, ancien

Assesseur, puis dès mars secrétaire : Mme Sandra Ducommun, ancienne.

Assesseur : M Sébastien Brunet, nouveau.

Il est demandé à l'assemblée si quelqu'un désire rejoindre le comité. Hélas aucune proposition n'est faite, le comité est donc nommé tel quel pour une nouvelle année. Le secrétaire indique toutefois qu'étant donné son départ il est urgent de trouver quelqu'un parmi les membres du GSLP pour rejoindre le comité.

10/ Nomination des vérificateurs de comptes :

Les vérificateurs de comptes proposés pour les comptes 2023 sont :

- Echo du vignoble
- Peseux-en-mieux
- En suppléance : Le Rail club.

Proposition acceptée à l'unanimité.

11/ Cotisation des membres pour l'année à venir :

Le président propose de continuer avec la somme de 40 frs, les finances sont saines et les perspectives de rentrées d'argent sont bonnes aussi.

Proposition acceptée à l'unanimité.

12/ Manifestations diverses 2023

Le président indique que le GSLP désirerait organiser avec les sociétés locales qui le souhaitent, les manifestations suivantes : (dans l'ordre chronologique)

- La fête nationale, qui se déroulera le lundi 31 juillet au soir, sur la place de la maison de commune.
- Il y aura une fête villageoise à Corcelles-Cormondrèche les 25 et 26 août 2023 sur le thème du carnaval. L'USL propose au GSLP de tenir un stand.
- Soirée vintage le 21 septembre 2023.
- le mercredi 6 décembre 2023, la St-Nicolas.

En outre, comme indiqué chaque année, il est important de communiquer les différentes dates déjà connues des manifestations des membres du GSLP, ceci directement par email à l'adresse du GSLP (gslpeseux@gmail.com), afin de pouvoir les faire figurer sur le site du GSLP, qui rappelons-le se trouve à l'adresse suivante : www.gslpeseux.ch

13/ Divers :

En addition à la liste des manifestations du point 12, le président tient à ajouter que :

- la fête villageoise de Corcelles-Cormondrèche a lieu tous les 2 ans. C'était par le passé en alternance avec celle de Peseux. La ville souhaiterait pouvoir continuer selon cette tradition pour autant qu'elle trouve une organisation à Peseux qui s'en chargerait.
- Concernant celle agendée le 25 et 26 août, il est important de souligner que la fête aura lieu le vendredi soir et le samedi soir. Il faut environ une quinzaine de personnes des sociétés locales pour tenir le stand. En outre, mise à part la vente de boisson, il faudra proposer quelque chose à manger. Les bénéfices seront partagés entre les sociétés locales qui y participeront, en fonction de leur investissement.
- La date butoir pour s'annoncer au GSLP est fixée à fin mars.

Ceci dit, le président demande si quelqu'un a un divers.

L'Amicale des sapeurs pompiers de Peseux indique qu'ils fêteront leur 25 ans d'existence et que pour fêter cela, ils ont prévu un déplacement à Turin. Selon les statuts du GSLP, il leur sera offert la somme de 200 francs pour cet événement.

L'Echo du Vignoble souhaiterait que la ville propose des boîtes aux lettres un peu à l'image des cases postales de la poste qui sont devenues payantes. Ils se demandent si l'on ne pourrait pas en installer à la maison de commune au nom des sociétés locales qui en feraient la demande.

Entre-temps M. Ghirardi est arrivé et il communique que :

Le GSLP pour Peseux, tout comme l'USL pour Corcelles-Cormondrèche sont essentiels pour la ville de Neuchâtel, notamment dans l'animation locale des anciens villages. Il rappelle que la commission SCL21 a reçu un budget et a organisé 11 événements ces 12 derniers mois. Le GSLP, s'occupe de manière pérenne de la fête nationale et en collaboration avec SCL21 du St-Nicolas.

La date de la prochaine Assemblée Générale a été fixée **le mercredi 21 février 2024**

Fin de la partie officielle : 20h30

Le verre de l'amitié est offert, permettant aux présents d'échanger les uns avec les autres.

PV fait à Peseux, mars 2023 – le secrétaire.

Annexe :

- Liste des Sociétés locales et des présences
- Liste du comité du GSLP
- Le bilan des comptes 2021-2022
- BVR pour le paiement des cotisations